



SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
21^{ÈME} RÉUNION ANNUELLE ORDINAIRE
ADDIS ABEBA, ÉTHIOPIE, LES 24 ET 25 JUIN 1999

AFRICARE/GA/23/151

Rapport du Conseil d'Administration
Portant sur la Période
Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1998



**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION**

SIEGE

Reinsurance House,
46, Marina,
P.M.B. 12765
Lagos, NIGERIA

Tel : 2663441, 2663323,
E-mail : info@africa-re.com
Telex : 22647/28716 AFRICA NG
Telefax : 2668802/2663282

BUREAUX REGIONAUX

Tour Atlas
Place Zallaqa
BP 7556
Casablanca
Maroc

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi
Kenya

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
BP 1623
Abidjan 20
Côte d'Ivoire

22 Girton Road,
Werksmans Chambers
First-Floor
East Parktown
Johannesburg
South Africa

Room 214-215, 2nd Floor
St. James Court
Vishnu Khetra Street
(Ex. St. - Denis Street)
Port Louis
Maurice

Tel : 300655/308585
Tlx : 28079 M
Telefax : 307964
E-mail :
africare@elan.net.ma

Tel : 330630/330637/8/9
Tlx : 23289 AFRICARE
Telefax : 339515
E-mail :
Africare@africaonline.co.ke

Tel : 211050/211995
Tlx : 22345 AFRE CI
Telefax : 213193
E-mail :
Africare@africaonline.co.ci

Tel : (27-11) 484 3764/
1970/1606
Fax : (27-11) 484 1001

Tel : (230) 210-0795
Fax : (230) 210-2496

Honorables Délégués à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date : 24 Juin, 1999

Conformément aux dispositions de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1998.

Veuillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE



M. M. Al Naas
Président



M. F. Magezi
Vice-Président



M. A. Bayala



M. T. El Barki



M. C. Enweze



M. M. Ferrani



M. M. U. Kari



M. L. P. N'Goulakia



M. R. Rasamoely



Mme. A.S. Samake



M. K. Selim



M. O. W. Temu

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Mme. Angèle SOUDRE, M. Ahmed Omar IBRAHIM, M. S. APPIAH-AMPOFO, M. Boualem OUBAÏCHE, M. Côme NKURUNZIZA, M. Haile Michael KUMSA, M. Hassan FARAH, M. Mohamed Lemine Ould Naty, M. Nashnush FARG, M. Peter KENNETH, M. Séléus NEZERWE, M. Zeru WOLDEMICHAEL.

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE



M. Bakary Kamara
Directeur Général



M. J. Abban
Directeur Général Adjoint



SOMMAIRE

Page

En Bref	5
Principaux Indicateurs Financiers.....	6
Environnement Economique et Commercial	8
Opérations	11
Production	11
Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes.....	12
Cessions Volontaires	12
Répartition Géographique	12
Répartition de la Production par Branche.....	13
Autres Revenus.....	13
- Placements à Long Terme.....	13
- Revenus Provenant de Placements à Court Terme et d'autres Sources.....	13
Sorties de Portefeuille	13
- Sinistralité.....	13
- Sinistralité par Centre de Production.....	14
- Commissions et Charges	14
- Dépenses de Fonctionnement.....	14
- Autres Dépenses non Imputées au Compte des Résultats Techniques.....	14
Résultats de l'Année de Souscription Close (1996).....	14
Résultats de l'Exercice Financier 1998.....	15
Affectation des Résultats.....	15
Rapport du Commissaire aux Comptes.....	16
Bilan au 31 Décembre, 1998	17
Compte des Pertes et Profits au 31 Décembre, 1998	19
Compte des Résultats Techniques au 31 Décembre, 1998	21
Tableau des Flux de Trésorerie de l'Exercice Clos le 31 Décembre 1998	24
Notes Annexes aux Etats Financiers 1998	25



EN BREF

Le 21^{ème} Rapport Annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers de la Société au titre de l'exercice 1998, qui sont composés du bilan et du compte des pertes et profits au 31 décembre. En outre, il contient les résultats de l'année de souscription 1996 (définitivement close), ceux des exercices précédents (1978 - 1995) ainsi que les comptes des exercices 1997 et 1998 non encore clos.

En outre, il fait état de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et contient le rapport du Commissaire aux Comptes.

La Société a enregistré au titre de l'exercice 1998 un encaissement de primes brutes net d'annulations de 66.126.186 \$EU. contre 62.899.759 \$EU. en 1997, soit une progression de 5,13%. Suite à l'augmentation de la capacité de l'Institution qui a résulté de l'ouverture de son capital et la restructuration de son programme de réassurance, le volume des rétrocessions est passé de 4.940.223 \$EU. en 1997 à 3.685.933 \$EU., ce qui a donné lieu à une prime conservée de 62.440.253 (1997: 57.959.536 \$EU.) et un ratio de rétention de 94,43%, contre 92,15% l'année précédente. Après les ajustements relatifs au mouvement des réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 60.467.948 \$EU. (1997: 55.932.329 \$EU.). Par ailleurs, un montant de 28.123.494 \$EU. a été payé au titre des sinistres, tandis que les ajustements relatifs au mouvement des réserves pour sinistres en suspens ont porté le chiffre des sinistres encourus à 32.106.068 \$EU. (1997: 29.613.476 \$EU.). Après déduction des commissions qui se sont élevées à 19.430.605 \$EU., des charges d'un montant de 1.100.430 \$EU. et des frais de gestion qui se sont chiffrés à 4.199.906 \$EU., la Société a enregistré un excédent de souscription de 3.630.939 \$EU. (1997: 3.540.785 \$EU.) qui a été transféré au compte des pertes et profits.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources se sont chiffrés à 3.482.566 \$EU. (1997: 3.020.961 \$EU.) et les intérêts sur les dépôts de réassurance à 996.588 \$EU. (1997: 1.031.030), tandis qu'un gain de change matérialisé de 229.016 \$EU. a été enregistré au titre de l'exercice, contre une perte de 1.112.322 \$EU. en 1997, aboutissant ainsi à un profit de 8.339.109 \$EU. (1997: 6.480.454 \$EU.). Il a ensuite été déduit de ce solde les charges non imputées au compte des résultats techniques d'un montant de 928.467 \$EU. (1997: 795.826 \$EU.), ce qui a donné lieu à un bénéfice net de 7.410.642 \$EU. (1997: 5.684.628 \$EU.).

L'excédent des revenus sur les charges des années de souscription 1997 et 1998 non encore closes, soit 37.735.934 \$EU. (1997: 35.763.629 \$EU.) a été reporté à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours, conformément à la procédure comptable en

vigueur. Par ailleurs, la réserve pour sinistres en suspens, y compris l'IBNR, était de 23.017.549 \$EU. (1997: 19.034.975 \$EU.) à la fin de l'exercice.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice ont donné lieu à un gain non matérialisé de 807.599 \$EU. contre une perte de 6.440.264 \$EU. en 1997 qui, comme par le passé a été porté au bilan en tant qu'élément séparé des fonds propres, en application de la norme comptable internationale IAS 21. Un total de 500.000 \$EU. (contre 3.987.300 \$EU. en 1997) en a été déduit par transfert à partir du compte des pertes et profits. A la date du 31 décembre 1998, les ajustements de conversion cumulés s'élevaient par conséquent à 9.546.012 \$EU. (1997: 10.853.611 \$EU.).

Les fonds propres se sont chiffrés à 50.216.444 \$EU. au 31 décembre 1998 contre 41.519.193 \$EU. à la même période de l'exercice précédent, soit un accroissement de 20,95%.

La mondialisation de l'économie, notamment celle des activités de service a été plus accentuée en 1998 que lors des années précédentes. Toutefois, cet exercice a en outre vu pour la première fois la remise en cause du postulat idéologique en vertu duquel une telle mutation ne pourrait qu'être bénéfique à l'humanité.

Les performances de l'économie mondiale et les conséquences perverses de cette globalisation (crises asiatique, russe et brésilienne) ont en effet amené les Institutions de Bretton Woods à donner un visage plus humain aux solutions préconisées aux pays sous ajustement structurel. La concurrence acharnée à laquelle se livrent les nations et ensembles économiques sous-régionaux, en vue d'accroître leurs parts du marché planétaire des biens et services, et ainsi générer plus d'excédent commercial, conjuguée à la chute vertigineuse du prix du pétrole brut, a amené les analystes à revoir à la baisse leurs projections de croissance de l'année sous revue (2%).

Certes, la réduction des taux d'intérêt et les dévaluations programmées ont donné un moment quelque vitalité aux différentes places financières de par le monde, mais elles n'ont cependant pas pu produire l'effet escompté au niveau des pays, à savoir soutenir les efforts individuels de promotion des exportations.

Les économies africaines qui ont souffert de la baisse du prix du baril et de la détérioration des termes de l'échange, ont pourtant mieux résisté que la moyenne des autres régions en développement et marchés émergents. Elle ont en effet enregistré un taux de croissance compris entre 2,3% et 3,5% - voire même 7% dans certains pays. Cependant, les conflits armés ont créé des incertitudes telles que le niveau de l'Investissement Privé Etranger Direct (IED) en direction du continent a baissé par rapport à ce qu'il fut au milieu des années 1990.



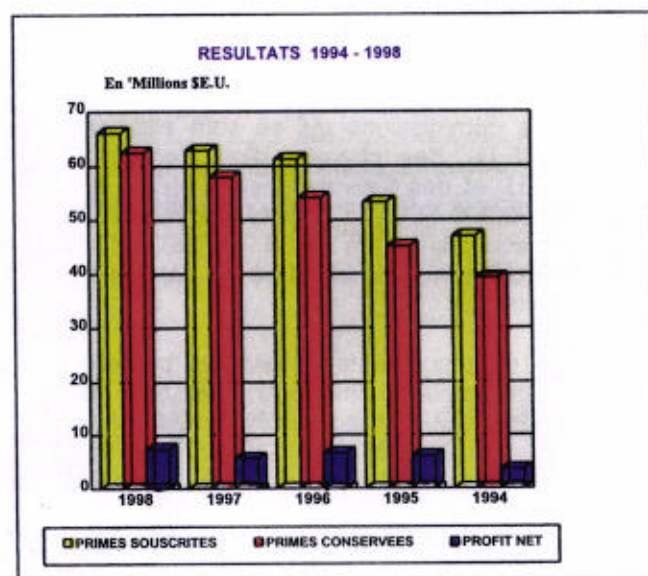
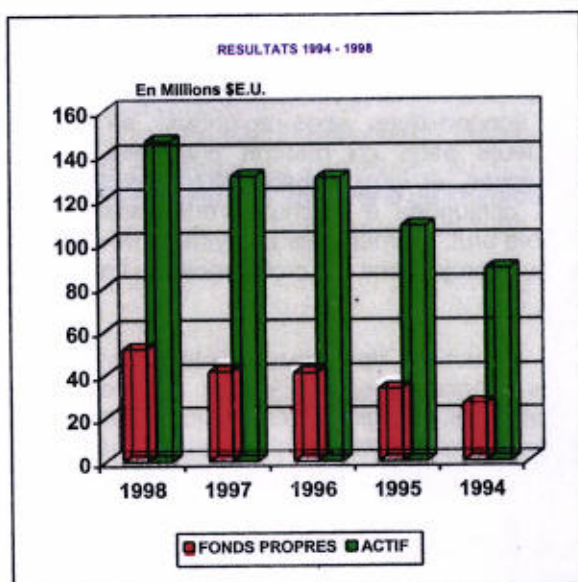
En 000 \$EU.	1998	1997	1996	1995	1994
--------------	------	------	------	------	------

RESULTATS

PRIMES SOUSCRITES	66.126	62.900	61.281	53.329	46.910
PRIMES CONSERVEES	62.440	57.960	54.143	45.068	39.207
PRIMES ACQUISES (NETTES)	60.468	55.932	48.227	36.001	40.036
PROFIT NET	7.411	5.685	6.683	6.113	3.633

SITUATION FINANCIERE

FONDS PROPRES	50.216	41.519	40.256	33.543	26.285
ACTIF	146.546	130.501	126.980	107.619	88.172





L'Afrique recèle toutefois un potentiel non négligeable pour les financiers en quête de taux de retour sur investissement substantiels. La preuve de cette assertion réside dans les excellentes performances de certaines bourses africaines (Casablanca, Port Louis, Tunis etc) qui, malgré leur étroitesse, ont suscité un réel engouement auprès des investisseurs institutionnels et des particuliers.

Le secteur des assurances a pour sa part évolué au diapason de l'industrie mondiale, qui elle-même a été marquée par des restructurations/fusions et acquisitions de plus grande envergure qu'auparavant. La baisse du volume global de la prime de réassurance en 1997 par rapport à l'année précédente, semble s'être confirmée au cours de l'exercice sous revue. En fait, ce phénomène qui est le résultat d'une concurrence débridée engendrant une sous-tarification dans toutes les branches, est lui-même né des mutations stratégiques des compagnies qui désormais mettent davantage l'accent sur la nécessité d'assurer leur survie dans un environnement hautement concurrentiel, que sur la préservation d'une éthique professionnelle fondée sur la primauté et le respect des règles fondamentales en matière de souscription. Tout en se consolidant financièrement, les méga-opérateurs en réassurance sont devenus de plus en plus agressifs au plan commercial et ne dédaignent plus aucun marché si petit soit-il, préoccupés qu'ils sont par le souci d'acquérir des parts toujours plus substantielles.

L'industrie africaine fait par ailleurs face à une menace plus dangereuse que la franche compétition qui régit tout espace commercial ouvert. Il s'agit en l'occurrence de la délocalisation de l'assurance des risques sis sur ses territoires vers les marchés occidentaux, au motif de la déréglementation et de la liberté des services édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). A terme, c'est en effet la survie de l'industrie continentale des assurances qui est en danger, dans la mesure où seraient assurées localement les branches responsabilité civile, traditionnellement déficitaires.

Malgré un environnement commercial aussi incertain, la Société Africaine de Réassurance a enregistré une progression de 5,13% de son chiffre d'affaires qui est passé de 62,90 millions \$E.U. en 1997 à 66,13 millions \$E.U. Cet accroissement, comparé à la moyenne mondiale (1,5%), voire continentale (1,3%), atteste de la somme d'efforts que ses équipes commerciales ont dû fournir pour atteindre ce résultat. Celui-ci devient encore plus remarquable par suite de la prise en compte des fluctuations des monnaies de transaction de l'Africa Re. En intégrant ce dernier facteur, la croissance du chiffre d'affaires aurait été de 10,48% en 1998 par rapport à l'exercice précédent. En outre, la part des cessions additionnelles est passée au cours de l'exercice sous

revue à 61,15%. Assurément, l'ouverture du bureau local de Port Louis (Maurice), après celui de Johannesburg, a contribué au relèvement modeste de la proportion de ce type d'affaires. Le Conseil et la Direction demeurent convaincus que ces nouvelles implantations généreront un volume de primes plus conséquent au cours des exercices à venir.

La sinistralité du portefeuille est demeurée relativement stable (52,18% au lieu de 53,51% en 1997). La concurrence effrénée qui prévaut tant sur le marché mondial que dans les différents territoires d'opération de la Société, et la chute tarifaire qui s'ensuit, expliquent le niveau relativement élevé de ce ratio, qui reste cependant en-deçà de la moyenne mondiale. Ainsi, le bénéfice technique réalisé (3,63 millions \$E.U., soit 5,49% de la production brute) en 1998 représente une bonne performance. Le traité en Excédent de Plein qui initialement était réservé en priorité aux entreprises africaines est désormais ouvert aux rétrocessionnaires d'autres régions (Asie et Moyen Orient notamment), sur une base de réciprocité.

Le capital libéré s'élève au 31 Décembre 1998 à 23.082.500\$E.U., tandis que les fonds propres sont à présent d'un montant de 50.216.444\$E.U. et que les frais de gestion représentent 6,73% des primes conservées. Désireuse de jouer un rôle international plus significatif, la Société a choisi de se soumettre à la notation formelle de la firme qui fait le plus autorité en la matière. Standard & Poor's a accordé à l'Africa Re une note BBB (mention bien) quant à sa solidité financière, ce qui corrobore les appréciations élogieuses que lui ont portées les cédantes qui lui ont toujours fait confiance et ont soutenu son action tout au long de ces dernières années.



Le Président de l'Africa Re s'adressant à l'Assemblée Générale de la Société



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

Dans le processus d'une mondialisation plus affirmée de l'économie, l'exercice 1998 a vu l'accentuation de la première crise du système, ce qui a permis à maints spécialistes de conclure à la nécessité d'une nouvelle articulation des dynamiques économiques et sociales, résultant elle-même d'une remise en cause de certains fondements idéologiques du capitalisme financier moderne. L'environnement économique et commercial dans lequel la Société a évolué au cours de cet exercice a été marqué par les facteurs qui suivent.

Ralentissement de la Croissance Mondiale

Bien que l'onde de choc partie d'Asie en 1997, se soit arrêtée aux portes de l'Occident industrialisé, elle a persisté en 1998 et a même affecté d'autres continents. Ainsi, après les dévaluations des monnaies nationales des dragons et autres tigres asiatiques, la baisse des cours de leurs matières premières et produits manufacturés, la crise russe et le séisme financier intervenu en Amérique Latine dans le dernier trimestre, sont venus à leur tour menacer un temps la solidité et la stabilité des économies occidentales.

Le mouvement de globalisation a eu pour résultat notable d'inciter chaque pays à se battre pour l'obtention d'un excédent commercial, par la recherche de débouchés extérieurs, et la baisse de la consommation locale, au détriment de toute autre démarche de solidarité internationale.

Au plan micro-économique, les méga-fusions ont instillé dans les entreprises une logique de compression du coût salarial afin de les rendre compétitives, ceci pouvant entraîner une régression de la consommation sur la production, situation débouchant elle-même au bout de quelques années sur une stagnation.

La concurrence acharnée que se livrent les pays pour conquérir des parts de marchés de plus en plus importantes a amené plusieurs d'entre eux à baisser les taux d'intérêt, ce qui n'a eu pour effet que d'engendrer une euphorie boursière momentanée. Le résultat le plus remarquable de ces politiques a été que les baisses parallèles de taux d'intérêt se sont mutuellement neutralisées, n'ayant pas abouti aux réductions de prix compétitives durables escomptées. Il s'en est suivi un ralentissement du commerce mondial, auquel maints partisans d'une globalisation sans retenue de l'économie internationale avaient pourtant prédit un brillant avenir.

En outre, la baisse vertigineuse du prix du pétrole brut, qui en quelques mois est passé de 17\$ E.U. à

moins de 10\$E.U., a frappé de plein fouet l'économie mondiale dans son ensemble, facteur qui, entre autres, a obligé nombre d'institutions internationales (FMI, OCDE et PNUD) à réviser à la baisse les projections de croissance avancées au début de l'année (2% en 1998 et 2,2% en moyenne en 1999). Il serait certes excessif et prématuré de conclure à l'échec du phénomène de la mondialisation, toutefois, il convient d'admettre qu'un coup a ainsi été porté à l'attrait moral et à l'efficacité scientifique de ce concept. L'exception américaine confirme encore une fois la règle. En effet, malgré les fluctuations de la bourse, la performance de la première économie de la planète s'est traduite par une accélération de sa croissance aux deuxième et troisième trimestres, car la désinflation importée (baisse des cours des matières premières importées et achats en dollar à l'étranger) a réduit les tensions inflationnistes d'une production de biens et services tournant à pleine capacité, avec un niveau de chômage réduit.

La baisse des taux d'intérêt par la Réserve Fédérale a permis à la bourse de se redresser et ainsi redonner confiance aux ménages et aux gestionnaires des fonds de pension. L'équilibre retrouvé du budget fédéral a permis de laisser s'accroître le déficit commercial, sans qu'il soit nécessaire de prendre la moindre décision protectionniste. L'économie américaine a pu ainsi absorber en partie l'ajustement consécutif à la crise asiatique. Cette analyse et ce constat sont tout autant valables pour l'Europe Occidentale, à l'exception de la Grande Bretagne dont le secteur industriel est en quasi récession.

Les pays qui ont le plus pâti de cette crise sont le Japon - théoriquement la deuxième économie mondiale - et la Russie. Certains pays d'Asie, après avoir atteint le fond de la dépression, semblent être en voie de reprise (Thaïlande et Corée du Sud notamment). Par ailleurs, la fermeté du Yuan chinois a aidé au retour au calme de l'économie asiatique.

Les soubresauts enregistrés au Brésil ont nécessité une intervention massive (42 milliards \$E.U.) du Fonds Monétaire International qui, depuis, remet lui-même en cause certaines de ses méthodes, jugées par ses détracteurs stéréotypées, rigides et inefficaces, parce qu'à posteriori. Ainsi, le monde s'acheminait-il à l'aube du 21^e siècle vers une réforme globale du système monétaire et financier international.

Détérioration des Termes de l'Echange et Incertitudes des Economies Africaines

Le contrechoc pétrolier enregistré en 1998 a entamé sérieusement les moyens financiers des pays producteurs africains (Algérie, Angola, Egypte, Gabon, Libye et Nigéria), sans que les autres nations consommatrices n'en tirent pour autant un avantage



appréciable. Ce reflux a obligé les pays susmentionnés à restreindre de façon drastique leurs budgets, surtout sociaux (santé et éducation). En moyenne, le taux de croissance du continent se situerait cette année entre 2,3% et 3,5%.

Outre les répercussions limitées de la crise susmentionnée, ce en raison de la marginalisation du continent, les conséquences humaines, économiques et financières de plus d'une demi-douzaine de conflits sous-régionaux sont à l'origine de ces contreperformances, alors qu'un an auparavant la majorité des analyses prospectives prédisaient au continent une fin de siècle et un début de millénaire marqués par une plus grande production de biens et services, fruit du labeur et de nouvelles attitudes de (bonne) gouvernance des tenants de la renaissance africaine. Au contraire, les pays africains dans leur ensemble ont consacré en 1998 près de 10 milliards \$E.U. aux dépenses militaires, soit près de 3,5% du Produit Intérieur Brut continental, ce sans compter les conséquences néfastes humaines et économiques de ces guerres.

Il convient de citer parmi les inconvénients indirects, le ralentissement de l'Investissement Privé Etranger Direct (IED), alors même que la première moitié de la décennie avait démarré sur une note plutôt optimiste. En effet, de tels investissements s'étaient élevés en moyenne à 5,2 milliards \$E.U. pour la période 1994 - 1996 (contre 3,2 milliards \$E.U. en 1991 - 1993), avant d'atteindre 4,7 milliards \$E.U. en 1997 pour la seule Afrique sub-saharienne, dont 75% étaient destinés à l'économie sud-africaine.

A en juger par les statistiques fournies par les multinationales américaines, européennes et japonaises opérant en Afrique, le continent reste une destination rentable, dans la mesure où le retour sur investissement est de loin supérieur à celui d'autres régions du globe. En outre, ces investissements ont été majoritairement faits dans les secteurs manufacturier et des services, contrairement à l'opinion généralement répandue selon laquelle ils ne s'effectueraient que dans l'exploitation des ressources naturelles, domaine à faible valeur ajoutée.

Toutefois, la récente décision de l'un des acteurs clés de l'économie sud-africaine d'être coté concomitamment à la bourse de Londres et à celle de Johannesburg traduirait selon certains une volonté de délocalisation ou à tout le moins une désaffection des décideurs économiques multinationaux vis-à-vis de ce pays. Une autre lecture de cette initiative voudrait qu'elle soit la résultante d'une mondialisation qui s'accélère, s'amplifie et pour laquelle il n'existe plus ni frontières, ni états d'âme nationalistes.

L'analyse des succès enregistrés par un groupe de 7 pays (Botswana, Ghana, Guinée Equatoriale,

Mozambique, Namibie, Ouganda et Tunisie) dans la mobilisation de l'Investissement Etranger Direct, voudrait que l'amélioration de leur cadre réglementaire en la matière, le renforcement de leur stabilité politique et macro-économique, ainsi que la création de conditions financières favorables (promotion des investissements), soient le socle sur lequel ces performances ont été bâties.

De même, la bonne tenue des bourses de Casablanca, Tunis et de Port Louis (Maurice) confirme la mutation de ces pays en marchés émergents supérieurs. Ainsi, il apparaît que les situations des économies africaines sont plutôt contrastées.

A titre d'illustration, en Afrique du Nord, le Maroc qui a bénéficié en 1998 de conditions climatiques favorables, enregistrerait un taux de croissance voisin de 7%, après une récession en 1997 et des statistiques économiques proches de la moyenne de l'accroissement de la population (1,7%) l'année antérieure. La Tunisie continue quant à elle de jouir d'une bonne santé économique, avec une croissance moyenne de 4% durant la précédente décennie, qui se confirme à 5,1% en 1998, ce malgré la quasi-stagnation du secteur agricole.

En Afrique de l'Ouest, les conséquences monétaires de la crise asiatique menacent toujours la compétitivité des exportations (café, cacao, bois), en même temps qu'elles affectent les ventes de pétrole vers cette destination. Le danger de non-compétitivité est encore plus grand pour les pays membres de la zone franc, au moment où celle-ci doit être accrochée à la monnaie européenne (euro).

Si l'inflation a été en général proche de 7,8%, la baisse par suite d'harmonisation des droits de douane entre les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pourrait réduire le taux de croissance de 10% prévu en 1998 pour le secteur industriel, en l'exposant davantage à une concurrence rendue plus rude par la baisse du dollar par rapport à la monnaie sous-régionale, alors que c'est dans la devise américaine que sont fixés les prix de plusieurs matières premières d'exportation. Ainsi, certaines pêcheries sénégalaises ont dû fermer en raison de leur incapacité à soutenir la concurrence thaïlandaise. De même, la vente du bois gabonais a subi de fortes baisses en volume, par suite des dévaluations en Asie du Sud-Est, devenant ainsi moins compétitif qu'auparavant. Toutefois, malgré cette conjoncture extérieure difficile, la majorité des pays de cette sous-région ont enregistré un taux moyen de croissance de 5%.

En Afrique centrale, les incertitudes politiques et l'instabilité de la sous-région des Grands Lacs n'ont pas permis à ces pays d'atteindre le niveau de croissance escompté (4,6%).



Les pays de la SADC ont pour leur part connu un sort similaire à ceux d'Afrique centrale, à l'exception notable de l'île Maurice qui a réalisé un taux de progression identique à celui de 1997 (5,2%). Même un pays phare tel le Botswana n'a comptabilisé que 3% d'augmentation du PIB, contre 7% en 1997. L'Afrique du Sud a vu sa marge de manoeuvre réduite par le niveau de la dette publique héritée de l'apartheid. Ceci a ralenti sa croissance en 1998 (0,2%), tandis que 2% et 6% sont toujours prévus en 1999 et en l'an 2000 respectivement.

L'Afrique Orientale a pour sa part beaucoup pâti du phénomène *El Niño* et des mouvements de populations nés des conflits. Ses principales ressources d'exportation (agriculture) qui ont connu par la suite quelque embellie, n'ont pas permis le maintien de la croissance à son niveau antérieur au Kenya, notamment (2,3% en 1997). Elle n'a en fait été que de 1% dans ce pays.

Au plan monétaire, à l'exception du Franc CFA, de la livre égyptienne, du dirham marocain, la plupart des autres devises africaines ont enregistré des baisses de 9% (roupie mauricienne) à 20% (rand sud-africain), avec quelques fois des pointes de 70% (dollar zimbabwéen).

Déréglementation et Globalisation du Secteur des Assurances

Les restructurations, acquisitions et fusions entamées lors des exercices antérieurs (1995 et 1996), ont marqué une légère pause en 1997, avant d'être poursuivies avec beaucoup plus de vigueur au cours de l'exercice sous revue. En effet, les résultats techniques favorables enregistrés par les réassureurs au cours des 5 dernières années ont aiguisé les appétits des méga-opérateurs qui ont alors pressé le pas dans cette course effrénée à la taille et à la part de marché. Ces acquisitions/fusions ont eu pour conséquence de générer une plus grande capacité, phénomène qui à son tour a conduit à un assouplissement encore plus accentué des termes et conditions tarifaires. En assurance directe, la croissance et la diversification des grands groupes a réduit leurs besoins en réassurance. De même, une meilleure répartition de leurs engagements dans l'espace, le temps et entre les branches d'assurances les a conduit à recourir davantage aux couvertures non-proportionnelles dans les tranches élevées, au lieu de la réassurance proportionnelle génératrice de primes plus conséquentes.

Cette surcapacité et les bons résultats enregistrés ont créé les conditions favorables à l'émergence et à la persistance d'un cycle baissier des termes, conditions et taux de réassurance. Si un bond phénoménal a été enregistré dans la production de primes de réassurance non-vie, qui sont passées de 69 milliards \$E.U. en 1990 à 107 milliards \$E.U. en 1995, celle de l'exercice 1997 n'a été que de 102

milliards \$E.U.. En fait, cette concurrence effrénée qui n'épargne aucun marché a entraîné une modeste progression de 2,6% de la prime de réassurance en 1996 (1,7% pour la prime directe). Il est symptomatique de constater que sur le marché américain notamment, nombre de réassureurs ont vu le volume des primes nettes baisser entre 10% et 15% au cours des 9 premiers mois de l'exercice sous revue. Pour certains, la chute a été de près de 25% par rapport à la même période de l'année précédente. En règle générale, ce déclin est le résultat de la sous-tarification en assurance directe et des conditions trop favorables faites aux cédantes par les réassureurs. La baisse tarifaire se situerait entre 5% et 10% sur le marché international. Celle-ci conjuguée avec les pertes financières enregistrées sur nombre de bourses, ont amené certains opérateurs à se retirer de programmes de réassurance qu'ils considéraient non performants. Toutefois, ce mouvement n'a duré qu'un laps de temps. Très vite, le souci de préservation de parts a repris le dessus, ce qui explique les choix stratégiques de maints dirigeants d'entreprises d'assurances/réassurance donnant la primauté aux politiques de survie dans un marché fortement concurrentiel, et de développement de nouveaux produits (niches), afin d'accroître leurs portefeuilles. Par ailleurs, l'option d'une sélection plus rigoureuse est désormais perçue comme la panacée pour sauvegarder le niveau de capitalisation des sociétés de réassurance, au détriment du volume de primes produites, ce à un moment où la sécurité et la recherche de la qualité du réassureur deviennent des critères primordiaux, lors du placement d'un programme de réassurance par toute cédante.

L'assurance étant par essence une activité interdépendante, l'industrie africaine de l'assurance n'est pas en reste de ces mutations fondamentales. En effet, la tourmente de la libéralisation des marchés de monopole et de la privatisation des sociétés d'état a suscité une concurrence effrénée, voire débridée. Dans un environnement économique caractérisé par le marasme, les nouvelles entreprises n'ont eu d'autre cible que le portefeuille de l'assureur originel qui jusque là jouissait d'un monopole. Ainsi, les unes et l'autre élaborent des politiques d'attaque ou de protection des affaires déjà en portefeuille, toutes ayant finalement recours à l'argument tarifaire pour attirer ou retenir le client, ce qui conduit à la pratique du dumping, malgré une sinistralité en constante détérioration. Les accords-marchés conclus en vue de l'application d'un tarif uniforme n'ont pas résisté longtemps aux assauts des commerciaux (hommes de marketing) et à l'indiscipline tarifaire ambiante. Le fronting et la délocalisation sont aujourd'hui des pratiques courantes dans la plupart des marchés du continent, entraînant ainsi une évasion de primes plus importante qu'auparavant. Il s'agit là de la menace la plus grave pour l'industrie africaine.



La surcapacité du marché international a eu pour effet une arrivée massive de nouveaux réassureurs sur le continent africain, pressés de conquérir coûte que coûte des parts sur des marchés même étriés, tandis que les opérateurs déjà implantés (nationaux, régionaux et méga-réassureurs) sont tout autant soucieux de développer leurs portefeuilles, sinon de les préserver.

L'Africa Re, qui a pour principale zone de production le territoire africain est consciente de la nécessité pour elle de demeurer compétitive, voire même plus performante, si elle tient à remplir sa fonction avec efficacité et dans le respect des règles d'une saine concurrence et d'une gestion moderne et avisée. Elle dispose à cet effet d'atouts non négligeables, notamment son excellent niveau de capitalisation, la professionnalisation marquée de ses cadres et son réseau étendu de bureaux à travers le continent. Aussi, elle demeure confiante dans l'avenir et accepte les mutations sus-analysées telles des défis qu'elle se doit de relever en vue de confirmer sa fonction en Afrique et une internationalisation mieux comprise et plus affirmée de ses activités.

OPERATIONS

L'Africa Re opère à partir de son Siège, trois Bureaux Régionaux et deux Bureaux Locaux.

Les affaires acceptées par la Société ont, pour des raisons opérationnelles, été classées ainsi qu'il suit :

- Incendie et Accident (Risques Techniques inclus)

➤ Maritime et Aviation, et
 ➤ Vie,
 tandis que les centres de production couvrent chacun une zone géographique spécifique:

- L'Afrique de l'Ouest Anglophone couverte par le Siège
- L'Afrique Francophone, Ouest et Centre qui relève du Bureau Régional d'Abidjan
- L'Afrique du Nord gérée par le Bureau Régional de Casablanca
- L'Afrique Orientale et Australe dont est en charge le Bureau Régional de Nairobi, qui supervise en outre les bureaux locaux de Johannesburg et Maurice.

Les affaires en provenance de régions autres que l'Afrique sont classées dans la catégorie des acceptations internationales et peuvent être souscrites par tous les centres de production.

Les cessions provenant des marchés de l'Afrique de l'Ouest anglophone, les programmes de rétrocession de la Société (Excédent de Plein Africain et Excédent de Sinistres) ainsi que le Pool Aviation Africain et le Pool Africain des risques pétroliers et énergétiques sont également gérés par le Siège.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la production et de la sinistralité.

DESCRIPTION (En 000 \$E.U.)	1998			1997		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
PRIMES (Nettes d'Annulations)	66.126	3.686	62.440	62.900	4.940	57.960
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR RISQUES EN COURS	(1.660)	312	(1.972)	(14)	2.014	(2.028)
PRIMES ACQUISES	64.466	3.998	60.468	62.886	6.954	55.932
SORTIES DE PORTEFEUILLE						
SINISTRES PAYES	28.627	503	28.124	28.673	1.834	26.839
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	5.010	1.028	3.982	4.975	2.201	2.774
SINISTRES ENCOURUS	33.637	1.531	32.106	33.648	4.035	29.613

PRODUCTION

Avec 66,13 millions \$E.U., la Société a souscrit au titre de l'exercice financier 1998, un volume de primes en progression de 5,13% par rapport au chiffre enregistré en 1997 (62,90 millions \$E.U.). Cette hausse serait plus substantielle, n'eut été la dépréciation des principales monnaies de souscription par rapport au Dollar. A cela s'ajoutent d'autres facteurs dont le plus déterminant est la concurrence exacerbée née du retour des méga

réassureurs et de l'émergence de nouvelles compagnies sur le marché africain. En effet, cette compétition a donné lieu à une surcapacité qui s'est traduite par une baisse tarifaire, ainsi qu'en attestent les taux de croissance de l'assurance mondiale, soit 3,3% en 1997, 1,5% en 1998 et 1,13% en 1999 (chiffre estimé), contre 3%, 1,3% et 2% respectivement pour l'Afrique (source : Economist Intelligence Unit Ltd., Royaume Uni). D'autre part, la



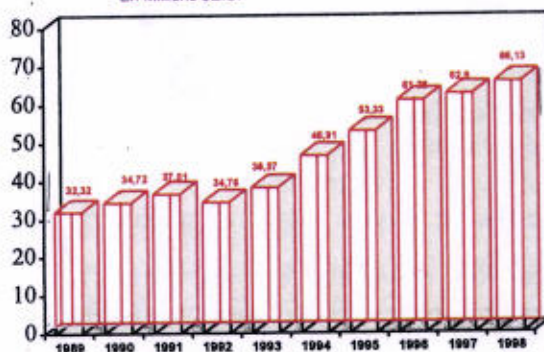
globalisation et la libéralisation qui ont été à l'origine des changements de la législation régissant l'assurance dans plusieurs pays, ont contraint les cédantes à renforcer leur capital pour s'adapter au

nouvel ordre, ce qui a entraîné une augmentation de leur capacité de rétention, réduisant ainsi le volume des cessions faites aux réassureurs.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

Ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessous, le volume de l'encaissement a atteint, en 1998 un niveau jamais égalé au cours des dix dernières années et en fait depuis la création de la Société.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES
En Millions \$E.U.



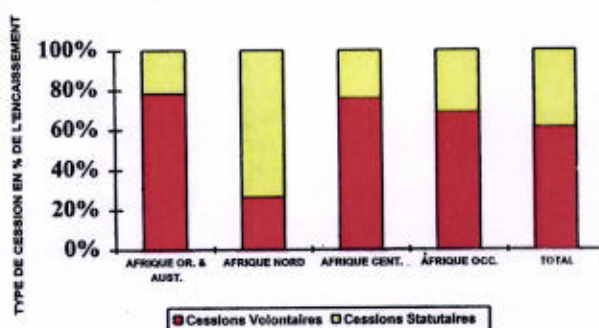
A l'instar des années précédentes, l'évolution de la production en monnaies originales indique un taux de croissance constant qui aurait dépassé le niveau de 10,43% si les taux de change étaient restés stables tout au long de l'année. Cette évolution positive tient aux facteurs ci-après :

- une vigoureuse action commerciale soutenue par l'assistance technique aux cédantes, laquelle a valu à l'Africa Re la cession d'affaires additionnelles ;
- l'augmentation de la capacité qui a permis de souscrire un nombre important de risques de pointe.

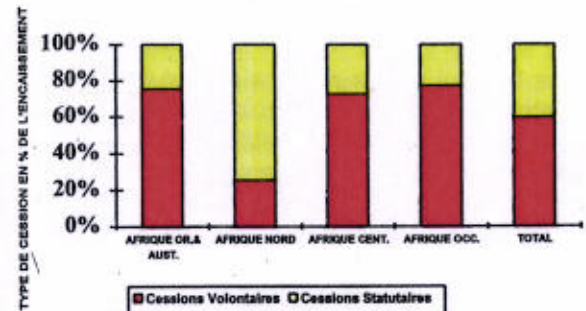
CESSIONS VOLONTAIRES

Une action commerciale soutenue a permis à l'Africa Re de maximiser sa part de cessions volontaires sur le marché africain, qui représente 61,15% de la production enregistrée en 1998.

EXERCICE FINANCIER 1998



EXERCICE FINANCIER 1997



REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'Afrique Orientale et Australe a une fois encore réalisé la meilleure performance avec un chiffre d'affaires de 27,31 millions \$E.U. qui correspond à 41,30% de l'encaissement global et une hausse de 4,32% par rapport à 1997 (26,18 millions \$E.U.).

L'Afrique du Nord arrive en deuxième position avec un volume de primes de 20,40 millions \$E.U., soit 30,85% de la production totale de la Société et une augmentation de 4,56% par rapport au chiffre de 19,51 millions \$E.U. enregistré au titre de l'exercice précédent.

Quant à l'Afrique Francophone, Ouest et Centre, elle a souscrit 9 millions \$E.U. représentant 13,62% de l'encaissement global et une hausse de 10,70% en comparaison avec le montant de 8,13 millions \$E.U. réalisé en 1997.

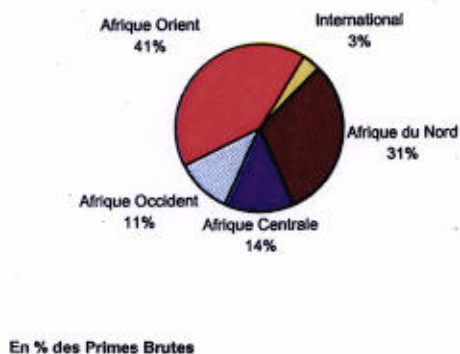
L'Afrique de l'Ouest Anglophone est créditée de 7,10 millions \$E.U., soit 10,74% de la production totale, en augmentation de 8,07% par rapport à 1997 (6,57 millions \$E.U.).

Le solde (2,32 millions \$E.U.) équivalant à 3,49% de la production de l'exercice sous revue, provient du marché international (2,51 millions \$E.U. en 1997). Cette baisse s'explique par la politique adoptée par la Société en matière de souscription, à savoir privilégier les affaires rentables au lieu de souscrire pour faire de la prime ou chercher à acquérir à tout prix des parts de marché.

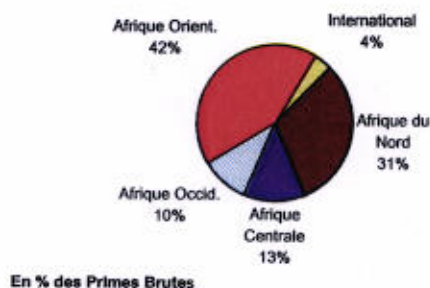
Les données fournies ci-dessus sont illustrées par les représentations graphiques ci-après :



EXERCICE FINANCIER 1998



EXERCICE FINANCIER 1997



REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

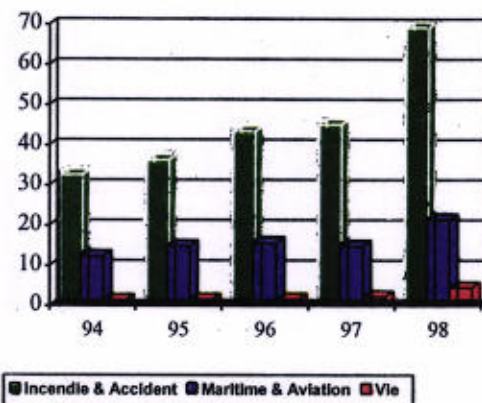
Les affaires Incendie et Accident ont constitué la part la plus importante du portefeuille de la Société, avec un chiffre de 49,02 millions \$E.U., soit 74,13% de l'encaissement global, contre 72,77% en 1997. La production enregistrée par cette branche est en hausse de 7,09% par rapport à l'exercice précédent (45,77 millions \$E.U.).

L'encaissement réalisé au titre des affaires Maritime et Aviation a été de 14,09 millions \$E.U. et représente 21,31% du portefeuille de la Société. Par rapport à l'exercice 1997, pour lequel une production de 14,78 millions \$E.U. a été enregistrée, il est en baisse de 4,67%. Cette contre-performance s'explique par l'abolition de l'assurance des facultés à l'importation sur certains marchés et la délocalisation des grandes polices (Transport et Aviation) vers les pays industrialisés.

Le solde de 3,02 millions \$E.U., soit 4,56% de la production provient de la branche Vie et indique une progression de 27,66% par rapport au montant de 2,35 millions \$E.U. enregistré en 1997, suite au démarrage de l'Unité Assurance Vie au Siège.

Le graphique ci-après illustre ce qui précède :

En Millions \$E.U.



AUTRES REVENUS

PLACEMENTS A LONG TERME

Le deuxième versement relatif aux actions souscrites auprès de la Compagnie Nationale d'Assurances (Cameroun), soit 53.756 \$E.U. a été effectué durant l'exercice. Aucune autre prise de participation n'a été faite ni aucune action vendue. La Société a perçu un dividende de 1,39% de la Banque Africaine d'Import-Export.

REVENUS PROVENANT DE PLACEMENTS A COURT TERME ET D'AUTRES SOURCES

En hausse de 15,28%, ils sont passés de 3,02 millions \$E.U. en 1997 à 3,48 millions \$E.U., ce en dépit du niveau plus faible des taux d'intérêt en 1998. Cet accroissement tient à l'augmentation du volume des liquidités, aux placements additionnels dans des instruments à revenu fixe et au recours aux services de conseillers en investissement.

Les revenus provenant des obligations à coupon fixe sont passés de 0,36 million \$E.U. en 1997 à 0,40 million \$E.U., soit une hausse de 9,2% consécutive à des placements additionnels dans ces instruments. Les intérêts générés par les dépôts et autres sources se sont élevés à 2,94 millions \$E.U., contre 2,55 millions \$E.U. en 1997.

Les commissions perçues au titre de la gestion des Pools Africains (Aviation/Risques Pétroliers et Energétiques) se sont chiffrées à 78.420 \$E.U. contre 52.778 \$E.U. en 1997, hausse qui résulte de l'accroissement de leur chiffre d'affaires.

SORTIES DE PORTEFEUILLE

SINISTRALITE

Le montant total payé au titre des sinistres en 1998 s'élève à 28,63 millions \$E.U. contre 28,67 millions \$E.U. en 1997. Il représente 43,29% de la production globale (1997 : 45,58%).



Le montant des sinistres encourus (sinistres payés : 28,63 millions \$E.U. et mouvement des réserves : 5,01 millions \$E.U.) est passé à 33,64 millions \$E.U.

contre 33,65 millions \$E.U. en 1997 (sinistres payés : 28,67 millions \$E.U. et mouvement des réserves : 4,98 millions \$E.U.).

RATIO DE SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE – EXERCICE 1998

En Millions \$E.U.

BRANCHES D'AFFAIRES	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL			1997
	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio Sinist. (%)	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio Sinist. (%)	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio Sinist. (%)	Ratio Sinist. (%)
Incendie & Accident (Risques Techniques inclus)	23,80	45,43	52,53	1,02	1,74	58,29	24,82	47,17	52,62	51,76
Maritime & Aviation	7,24	14,75	50,81	0,35	0,53	66,04	7,59	14,78	51,35	57,93
Vie	1,23	2,51	49,40	-	-	-	1,23	2,51	49,00	57,75
TOTAL	32,27	62,19	52,01	1,37	2,27	60,09	33,64	64,46	52,18	53,51

SINISTRALITE PAR CENTRE DE PRODUCTION

- ❑ Le marché de l'Afrique de l'Ouest Anglophone a enregistré un ratio de sinistres de 28,98%, en légère amélioration par rapport à 1997 (29,82%) ;
- ❑ Avec 36,72%, celui de l'Afrique Francophone (Ouest et Centre) s'est également amélioré en comparaison avec le chiffre de 42,66% enregistré en 1997 ;
- ❑ En Afrique du Nord, la sinistralité est passée de 50,16% en 1997 à 45,39% ;
- ❑ Celle de l'Afrique Orientale et Australe s'est stabilisée à 47,01% environ.

COMMISSIONS ET CHARGES

En 1998, les commissions et charges se sont élevées à 20,53 millions \$E.U., soit 32,88% de la prime nette contre 18,60 millions \$E.U. et 32,07% en 1997.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement imputées au compte des résultats techniques se sont chiffrées à 4,20 millions \$E.U. contre 4,18 millions \$E.U. en 1997. La redéfinition du système d'évaluation et d'avancement pour tenir compte de la performance de chaque employé, ainsi que le gel de postes non-essentiels ont permis à la Société de mieux gérer les frais de personnel qui représentent une part significative de ces dépenses. En outre, des mesures de contrôle budgétaire mises en place au cours de l'exercice ont contribué au maintien des dépenses de fonctionnement aux mêmes niveaux qu'en 1997 en valeur réelle.

Par conséquent, le ratio desdites dépenses est passé de 7,21% en 1997 à 6,73%. De 10,83% en 1992, il n'a cessé de s'améliorer au cours des six dernières années. A court terme, la Direction envisage de le réduire davantage et ainsi le porter à un niveau jugé convenable selon les normes internationales.

AUTRES DEPENSES NON IMPUTEES AU COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES

Les dépenses afférentes aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration se sont élevées à 409.176 \$E.U. (1997 : 416.954 \$E.U.). Les économies réalisées sur les jetons de présence et les indemnités des Administrateurs ont été presque entièrement absorbées par les frais de voyage au lieu des assises de l'Assemblée Générale qui se sont avérés plus élevés que prévu. L'acquisition d'éléments d'actifs additionnels a donné lieu à une hausse des amortissements qui sont ainsi passés de 258.705 \$E.U. à 272.555 \$E.U..

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION CLOSE (1996)

Conformément à la pratique en vigueur au sein de la Société, l'année de souscription 1996, qui était restée ouverte pendant trois années consécutives a été définitivement close le 31 décembre 1998.

Le volume global de la prime brute enregistré au titre de ladite année s'élève à 59,35 millions \$E.U. (1995 : 55,80 millions \$E.U.) dont 6,30 millions \$E.U. ont été rétrocédés (1995 : 7,17 millions \$E.U.), ce qui a donné lieu à une prime conservée de 53,05 millions \$E.U. (1995 : 46,63 millions \$E.U.). L'amélioration du ratio de rétention qui est passée de 87,15% à 89,38% est consécutive à l'ouverture du capital de la Société qui a permis d'augmenter la capacité de rétention et de restructurer le programme de rétrocession.

Les sinistres nets se sont élevés à 18,31 millions \$E.U., soit un ratio de 34,52% (1995 : 32,51%), tandis que les commissions et charges nettes se sont chiffrées à 16,29 millions \$E.U., soit un ratio de 30,71% contre 30,73% en 1997.

Les frais de gestion de l'année en question étant de 3,84 millions \$E.U., il se dégage un excédent de 13,69 millions \$E.U.. De ce chiffre, 10,17 millions \$E.U. ont été affectés à la constitution d'une provision pour sinistres en suspens et l'IBNR, conformément aux modalités de calcul adoptées dans ce domaine. Le solde de 3,52 millions \$E.U.



représentant le bénéfice de souscription, a été porté au compte des pertes et profits.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1998

La prime brute, nette d'annulations s'est chiffrée à 66,13 millions \$E.U. contre 62,90 millions \$E.U. en 1997. L'analyse de cette hausse de 5,13% devrait tenir compte des conditions généralement souples du marché, de la surcapacité, de la forte baisse tarifaire et de la contraction des primes de réassurance sur le marché international. De même, le volume de la prime conservée a augmenté de 7,7% en passant de 57,96 millions \$E.U. en 1997 à 62,44 millions \$E.U., ce qui correspond à un ratio de rétention de 94,43% (1997 : 92,15%). Avec l'accroissement de la capacité de la Société et la restructuration de son programme de rétrocession, une part plus importante de la prime est retenue pour compte propre. En outre, les conditions favorables qui ont prévalu sur le marché ont permis d'obtenir une plus large couverture en excédent de sinistres et ce à des coûts raisonnables auprès de rétrocessionnaires de renom.

Les sinistres payés nets de recouvrements se sont élevés à 28,12 millions \$E.U. (1997 : 26,84 millions \$E.U.), soit un ratio de 45,04% (1997 : 46,31%), tandis que les commissions et charges, qui représentent 32,88% de la prime nette (1997 : 32,09%) se sont chiffrées à 20,53 millions \$E.U.. Avec 48,65 millions \$E.U., les charges de souscription sont en hausse de 7,07% par rapport à 1997 (45,44 millions \$E.U.), tandis que les dépenses de fonctionnement sont passées de 4,18 millions \$E.U. à 4,20 millions \$E.U.. De ce qui précède, il se dégage un excédent des revenus sur les charges de 9,58 millions \$E.U. (1997 : 8,34 millions \$E.U.). Sur le chiffre ainsi réalisé, 1,97 millions \$E.U. a été transféré à la réserve pour sinistres en suspens et

3,98 millions \$E.U. au fonds de réserves. Le bénéfice de souscription net s'élève donc à 3,63 millions \$E.U. (1997 : 3,54 millions \$E.U.) et correspond à un ratio de profit technique de 5,82% (1997 : 6,11%).

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources se sont élevés à 3,48 millions \$E.U. contre 3,02 millions \$E.U. en 1997, hausse qui reflète l'augmentation de l'actif financier, tandis que les intérêts sur les dépôts de réassurance sont passés de 1,03 millions \$E.U. à 1 million \$E.U.. Un gain de change matérialisé de 0,23 million \$E.U. a été réalisé suite à la conversion en Dollars E.U. d'avoirs en Francs Français et en Livres Sterling.

En conséquence, le bénéfice total réalisé par la Société pour le compte de l'exercice s'élève à 7,41 millions \$E.U. contre 5,68 millions \$E.U. en 1997, en augmentation de 30,36%.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de concilier les impératifs de consolidation financière de la Société et de rémunération adéquate du capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net de l'exercice, soit 7.410.642 \$E.U. ainsi qu'il suit :

- 3.705.321 \$E.U. à la Réserve Générale, jusqu'à ce que celle-ci «atteigne au moins le niveau du capital libéré» (Résolution N° 4/1992),
- 1.300.000 \$E.U. aux Autres Réserves, dont la réserve pour fluctuations de change,
- 692.475 \$E.U. à payer à titre de dividende, à raison de 300 \$E.U. par action souscrite et libérée, et
- 1.712.846 \$E.U. en report à nouveau.



Les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général de l'Africa RE



Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint et le Personnel Professionnel en poste au Siège.



Personnel Professionnel du Bureau Régional de Casablanca



Personnel Professionnel du Bureau Régional d'Abidjan



**Deloitte &
Touche**



Imm. Alpha 2000 14^è Etage
Rue Gourgas - Plateau
01 B.P. 224 ABIDJAN 01

Téléphone (225) 22.29.91 / 22.29.96
Fax (225) 22.29.79 / 21.84.46

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
AFRICAINNE DE RÉASSURANCE**

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Africaine de Réassurance (AFRICA-RE) au 31 décembre 1998. Ces comptes annuels ont été établis sous la responsabilité de la direction générale. En tant qu'auditeurs indépendants, notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de nos travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en oeuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'inexactitude significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants justifiant les montants figurant dans les comptes et les informations données en annexe. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction ainsi qu'une estimation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'audit effectué constitue une base raisonnable pour formuler notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels sont sincères et donnent une image fidèle sur tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations et de la variation de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 1998, ainsi que de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance à la fin de cet exercice et en conformité avec les principes comptables internationaux.

Deloitte & Touche

Deloitte & Touche
Abidjan, Côte d'Ivoire
Abidjan, le 12 avril 1999



**SOCIETE AFRICAINE
BILAN AU**

ACTIF		1998	
	Note	\$E.U.	
Caisse, Banque et Placements à Court Terme	3	12.535.628	8.423
Placements	4	50.875.271	48.310
Montants dus par des compagnies sur Comptes de Réassurance		25.009.357	21.260
Dépôts auprès des Cédantes		34.138.398	31.709
Débiteurs Divers, intérêts échus et charges payées d'avance		1.092.286	1.960
IMMOBILISATIONS	5	9.059.915	5.716
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	11	13.835.056	13.119
		146.545.911	130.50

**Musa AL NAAS
Président**

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



DE REASSURANCE
31 DECEMBRE 1998

PASSIF		1998	1997
	Note	\$E.U.	\$E.U.
Autres Créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions		755.549	723.676
Dividende à payer	6	1.396.088	1.317.488
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance		15.816.464	16.137.738
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires		2.872.827	2.885.286
		20.840.928	21.064.188
Emprunt à Long Terme	7	900.000	-
CAPITAL LIBERE	8	23.082.500	22.457.500
RESERVES			
Primes d'émission d'actions		4.403.562	3.857.077
Réserve Générale		18.725.825	15.020.504
Autres Réserves	9	5.294.238	3.994.238
Profits non distribués		8.256.331	7.043.485
Ajustement de Conversion Cumulé	10	(9.546.012)	(10.853.611)
		27.133.944	19.061.693
FONDS PROPRES		50.216.444	41.519.193
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	11	74.588.539	67.917.995
		146.545.911	130.501.376

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



**SOCIÉTÉ AFRICAINE
COMPTE DES PERTES ET PROFITS**

DEPENSES	Note	1998 \$E.U.	1997 \$EU.
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		409.176	416.954
Honoraires du Commissaire aux Comptes		38.000	38.000
Amortissements	5	272.555	258.705
Autres Charges et Provisions		208.736	82.167
Profit de l'exercice		7.410.642	5.684.628
		<u>8.339.109</u>	<u>6.480.454</u>
AFFECTATION:			
Dividende Proposé		692.475	561.938
Transfert au compte de l'Ajustement de Conversion Cumulé	10	500.000	2.000.000
Affectation aux Réserves	12	5.005.321	3.042.314
Profits à reporter au 31 décembre		8.256.331	7.043.485
		<u>14.454.127</u>	<u>12.647.737</u>

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



**DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1998**

REVENUS	1998	1997
	\$E.U.	\$E.U.
Excédent de Souscription	3.630.939	3.540.785
Produits de Placements et Revenus provenant d'autres sources	3.482.566	3.020.961
Intérêts sur dépôts de Réassurance	996.588	1.031.030
Gain (Perte) de change réalisé	229.016	(1.112.322)
	8.339.109	6.480.454
Report à nouveau au 1er janvier	7.043.485	6.963.109
Bénéfice de l'Exercice	7.410.642	5.684.628
	14.454.127	12.647.737

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



**SOCIÉTÉ AFRICAINE
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUE**

CHARGES DE SOUSCRIPTION	Opérations Brutes	Opérations Rétrocédées	Opérations Nettes	Opérations Nettes
			1998	1997
	\$EU.	\$EU.	\$EU.	\$EU.
SINISTRES REGLES	28.626.725	503.231	28.123.494	26.839.224
PLUS:				
Provision pour sinistres à la clôture de l'exercice	31.897.785	8.880.236	23.017.549	19.034.975
Ajustement de conversion cumulé				1.987.300
MOINS:				
Provision pour sinistres en début d'exercice	26.887.563	7.852.588	19.034.975	18.248.020
SINISTRES DE L'EXERCICE	33.636.947	1.530.879	32.106.068	29.613.470
COMMISSIONS	20.399.458	968.853	19.430.605	17.639.770
CHARGES	1.107.827	7.397	1.100.430	961.090
	<u>55.144.232</u>	<u>2.507.129</u>	52.637.103	48.214.340
FRAIS DE GESTION			4.199.906	4.177.200
Excédent de Souscription Transféré au Compte des Pertes et Profits			3.630.939	3.540.780
			<u>60.467.948</u>	<u>55.932.320</u>

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



**DE REASSURANCE
AU 31 DECEMBRE 1998**

REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations Brutes	Opérations Rétrocédées	Opérations Nettes	Opérations Nettes
			1998	1997
	\$EU.	\$EU.	\$EU.	\$EU.
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	66.126.186	3.685.933	62.440.253	57.959.536
PLUS:				
Fonds de Réassurance en début d'exercice	41.030.432	5.266.803	35.763.629	33.736.422
MOINS:				
Fonds de réassurance à la clôture de l'exercice	42.690.754	4.954.820	37.735.934	35.763.629
PRIMES ACQUISES	64.465.864	3.997.916	60.467.948	55.932.329
			60.467.948	55.932.329

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE
RÉSULTATS TECHNIQUES PAR BRANCHE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998**

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	TOTAL 1998	TOTAL 1997
	\$EU.	\$EU.	\$EU.	\$EU.	\$EU.
Revenus de souscription:					
Primes Brutes	49.018.060	14.092.527	3.015.599	66.126.186	62.899.759
Moins: Primes Rétrocédées	3.031.824	654.109	-	3.685.933	4.940.223
	45.986.236	13.438.418	3.015.599	62.440.253	57.959.536
Charges de Souscription:					
Sinistres	20.401.239	6.728.778	993.477	28.123.494	26.839.224
Commissions	14.241.422	4.459.841	729.342	19.430.605	17.639.772
Charges	902.284	144.592	53.554	1.100.430	961.092
Frais de Gestion	3.113.309	895.066	191.531	4.199.906	4.177.204
	38.658.254	12.228.277	1.967.904	52.854.435	49.617.292
Excédent des Revenus sur les charges	7.327.982	1.210.141	1.047.695	9.585.818	8.342.244
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réassurance:					
Au 1er janvier	36.161.378	16.398.148	2.239.078	54.798.604	51.984.445
Ajustement de conversion Cumulé (Note 9)					1.987.300
	43.489.360	17.608.289	3.286.773	64.384.422	49.997.145
Au 31 décembre (Note 10)	40.924.107	16.844.348	2.985.028	60.753.483	54.798.604
Excédent de Souscription transféré au compte des Pertes et Profits	2.565.253	763.941	301.745	3.630.939	3.540.785

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1998

	1998 \$EU.	1997 \$EU.
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Bénéfice net de l'exercice	7.410.642	5.684.628
Ajustements rapprochant le bénéfice net aux liquidités nettes produites par les opérations:		
Amortissements	272.555	258.705
(Plus-value) moins-value sur cession d'immobilisations	(7.870)	(21.907)
Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance	5.954.879	2.814.159
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	(3.748.376)	(698.977)
Dépôts chez les cédantes	(2.428.406)	(2.660.143)
Débiteurs divers, intérêts courus et charges payées d'avance	868.067	51.426
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	(321.274)	(838.631)
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	(12.459)	85.351
Autres créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions	31.873	55.831
	608.989	4.366.100
Liquidités nettes produites par les Opérations	8.019.631	10.050.728
Ajustements d'éléments non liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires:		
Ajustement de Conversion Cumulé	807.599	(4.452.964)
Produits exceptionnels		-
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT:		
Produits de ventes d'immobilisations	38.774	129.311
Acquisition d'Immobilisations	(3.647.333)	(1.413.818)
Placements	(2.564.579)	(3.702.497)
	(6.173.138)	(4.987.004)
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT:		
Produits de ventes d'actions	1.171.485	129.311
Emprunt à Long Terme	900.000	(1.413.818)
Dividende Payé	(613.875)	(3.702.497)
	1.457.610	(14.033)
Augmentation Nette des Disponibilités et Dépôts à Terme	4.111.702	596.727
DISPONIBILITES ET DEPOTS A TERME:		
Au 1er janvier	8.423.926	7.827.199
Au 31 décembre	12.535.628	8.423.926

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1998

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'Institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

- (a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- (b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- (c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la Société sont généralement conformes aux normes adoptées par le Comité International des Normes Comptables et aux pratiques en vigueur dans le secteur des assurances. Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers se résument ainsi qu'il suit :

(a) Comptabilisation des Revenus

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques sur avis des cédantes;

(b) Comptes des résultats techniques, réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la clôture du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution

des primes et des sinistres, puis les ajustements nécessaires effectués;

(c) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transaction des Etats membres sont convertis dans la monnaie de compte, le Dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un composant séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

(d) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas de leur valeur amortie ou de leur valeur sur le marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse persistante du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

e) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:-

- *Biens immobiliers*
2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- *Mobilier, installations et équipements*
12,50% à 33,33%
- *Matériel de transport* - 25%

(f) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés à leur valeur nette de réalisation; les dettes considérées comme irrécouvrables sont passées en perte.

(g) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.



NOTE 3

SOLDES EN CAISSE ET DÉPÔTS A COURT TERME

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de **4.475.450 \$EU** (1997: **4.688.000\$EU**) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres dont il était attendu, pour une partie, l'approbation des autorités compétentes pour leur conversion en dollars E.U.

NOTE 4 PLACEMENTS

Sont incluses dans les placements ci-après exprimés à leur valeur nette, des obligations à taux d'intérêt fixe dont la valeur de marché au 31 Décembre 1998 est de **6.949.325\$EU** (1997: **4.888.924 \$EU**):

	1998 \$EU.	1997 \$EU.
• <u>Souscription au capital de Sociétés:</u>		
Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
Participation à la Banque Africaine d'Import-Export (voir explications ci-après)	400.000	400.000
Autres (Compagnies non cotées en bourse)	438.009	384.253
	<u>1.858.009</u>	<u>1.804.253</u>
• <u>Autres placements</u>		
Obligations à taux d'intérêt fixe	6.722.782	4.690.722
Dépôts à Court Terme	42.294.480	41.815.717
	<u>49.017.262</u>	<u>46.506.439</u>
	<u>50.875.271</u>	<u>48.310.692</u>

En 1993, la Société a souscrit pour 1.000.000 \$E.U. au capital de la Banque Africaine d' Import - Export. A cet effet, un premier versement de 200.000 \$EU a été effectué la même année conformément aux modalités arrêtées au moment de l'allocation des parts de ce capital, tandis que le solde de 800.000 \$EU devait être acquitté en quatre paiements annuels de 200.000\$EU chacun, à compter de 1994. Le paiement au titre de ce dernier exercice a été effectué tandis que les montants dus pour le compte de 1995 à 1998 n'ont pas été appelés par la Banque.

NOTE 5 IMMOBILISATIONS

	Immobil. en cours de réalis. \$EU	Biens immobiliers \$EU	Mobilier Installations & Equipement \$EU	Matériel de Transport \$EU	Total 1998 \$EU	Total 1997 \$EU
VALEUR BRUTE						
Au 1er Janvier	3.622.198	1.657.690	2.023.186	391.727	7.694.801	6.514.615
Acquisitions de l'exercice	3.463.980	47.310	64.573	71.470	3.647.333	1.413.818
Cessions de l'exercice	(30.904)		(46.640)	(47.602)	(125.146)	(233.632)
Au 31 Décembre	<u>7.055.274</u>	<u>1.705.000</u>	<u>2.041.119</u>	<u>415.595</u>	<u>11.216.988</u>	<u>7.694.801</u>
AMORTISSEMENTS CUMULES						
Au 1er Janvier	-	108.046	1.641.071	229.643	1.978.760	1.846.283
Dotation de l'exercice		26.818	159.659	86.078	272.555	258.705
Reprise sur cessions			(46.640)	(47.602)	(94.242)	(126.228)
Au 31 Décembre	<u>-</u>	<u>134.864</u>	<u>1.754.090</u>	<u>268.119</u>	<u>2.157.073</u>	<u>1.978.760</u>
VALEUR NETTE COMPTABLE						
Au 31 Décembre	<u>7.055.274</u>	<u>1.570.136</u>	<u>287.029</u>	<u>147.476</u>	<u>9.059.915</u>	<u>5.716.041</u>

Un montant de 6,99 millions \$E.U. est inclus dans les immobilisations en cours de réalisation, au titre des investissements relatifs à la construction de l'immeuble du Siège de la Société.



NOTE 6

DIVIDENDE A PAYER

	1998 \$EU	1997 \$EU
Solde au 1er Janvier	1.317.488	1.362.650
Dividende proposé	692.475	561.938
Montant payé au cours de l'année	2.009.963 (613.875)	1.924.588 (607.100)
Solde au 31 Décembre	1.396.088	1.317.488

NOTE 7

EMPRUNT A LONG TERME

Il s'agit du solde restant à régler sur le prêt de 1 million \$E.U. souscrit auprès de Shelter Afrique et destiné au financement partiel des travaux de construction de l'immeuble du Siège de la Société. Le principal et les intérêts sont remboursables en dix paiements semestriels égaux. Le premier versement a été effectué le 31 Décembre 1998.

NOTE 8

CAPITAL - ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) La 19^{ème} Réunion Annuelle Ordinaire a approuvé l'augmentation du capital autorisé de la Société de 31 millions \$EU. à 50 millions \$EU. divisé en 5000 actions d'une valeur de 10.000 \$EU chacune. Les deux tiers de ce capital-actions sont offerts à la souscription des états membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Banque Africaine de Développement, tandis que le tiers restant est réservé aux institutions nationales d'assurances/réassurance des Etats membres.

Sur les 826 actions allouées en 1991 à ces institutions, 654 ont été souscrites et libérées entièrement ou partiellement par celles-ci.

(ii) Le capital libéré s'analyse ainsi qu'il suit:

	1998 \$EU.	1997 \$EU.
Capital alloué et souscrit	23.530.000	23.530.000
Capital appelé mais non libéré	(447.500)	(1.072.500)
Capital souscrit et libéré	23.082.500	22.457.500

NOTE 9

AUTRES RESERVES

	Réserve pour Fluctuation de change \$EU.	Réserve pour Fluctuation de sinistres \$EU.	Total 1998 \$EU.	Total 1997 \$EU.
Solde au 1er Janvier	2.794.238	1.200.000	3.994.238	3.794.23
Transfert à partir du compte des pertes et profits (Note 11)	500.000	800.000	1.300.000	200.00
Solde au 31 Décembre	3.294.238	2.000.000	5.294.238	3.994.23



NOTE 10

AJUSTEMENT DE CONVERSION CUMULE

	1998 \$EU.	1997 \$EU.
Solde au 1er Janvier	10.853.611	8.400.647
Ajustement de conversion pour l'année	(807.599)	6.440.264
Transfert du compte des Résultats Techniques	-	(1.987.300)
Transfert du Compte des Pertes et Profits	(500.000)	(2.000.000)
Solde au 31 Décembre	<u>9.546.012</u>	<u>10.853.611</u>

NOTE 11

RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer au titre des années déjà closes. Ils s'analysent comme suit:

	Incendie & Accident \$EU	Maritime & Aviation \$EU	Vie \$EU	Total 1998 \$EU	Total 1997 \$EU
BRUT					
Fonds de Réassurance	32.953.234	8.371.217	1.366.303	42.690.754	41.030.432
Réserve pour sinistres à payer	16.755.176	13.523.884	1.618.725	31.897.785	26.887.563
	<u>49.708.410</u>	<u>21.895.101</u>	<u>2.985.028</u>	<u>74.588.539</u>	<u>67.917.995</u>
MOINS: Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	3.972.036	982.784	-	4.954.820	5.266.803
Réserve pour sinistres en suspens	4.812.267	4.067.969	-	8.880.236	7.852.588
	<u>8.784.303</u>	<u>5.050.753</u>	<u>-</u>	<u>13.835.056</u>	<u>13.119.391</u>
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réassurance nets	<u>40.924.107</u>	<u>16.844.348</u>	<u>2.985.028</u>	<u>60.753.483</u>	<u>54.798.604</u>

NOTE 12

TRANSFERTS AUX RESERVES

Les transferts aux comptes de réserve s'analysent comme suit:

	1998 \$EU.	1997 \$EU.
Réserve générale	3.705.321	2.842.314
Réserve pour fluctuation de change	500.000	-
Réserve pour fluctuation de sinistres	800.000	200.000
	<u>5.005.321</u>	<u>3.042.314</u>

NOTE 13

IMPOTS

L'AFRICA RE jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord Portant Création de la Société. En conséquence, aucune dotation n'est prévue au titre des impôts dans les états financiers.

NOTE 14

TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes actionnaires.